

VOTRE VETERINAIRE VOUS CONSEILLE

LES VACCINATIONS DU CHIEN

Les chiens peuvent être vaccinés contre :

- La maladie de carré
- L'hépatite de rubarth
- La leptospirose
- La parvovirose
- La toux de chenil
- La rage (obligation d'une identification et d'un passeport européen)

- La piroplasmose
- La maladie de lyme

Le protocole de vaccination dépend de l'âge du chien, des vaccins choisis, et des risques encourus.

Il faut un minimum de deux injections la première année et d'une injection les années suivantes.

Je reste à votre disposition pour vous conseiller
Dr Yves BODERIOU
14000 CAEN